

Haute-Garonne

Instance	Nom de la subvention	Contact	Actions soutenues	Calendrier 23-24	Commentaires	Associations éligibles
Conseil Régional	Sport pour tous	05 61 39 64 85	Acquisition de matériel	30 sept. 2023	Avoir 20 jeunes de -21 ans ou 20% de l'effectif de moins de 21 ans Entre 500 et 2 000€ maximum. La subvention sera de 50% du montant des dépenses maximum	Clubs
Conseil départemental	Soutien aux comités sportifs départementaux	Nathalie.Raynal@cd31.fr 06 72 17 81 45	Fonctionnement	Entre le 1er octobre avant le 31 mars	Dépend du nombre de licenciés, de la formation des athlètes, cadres et OT, de la réalisation d'une manifestation à vocation départementale, ou favorisant le développement du sport et le développement de la citoyenneté	Comité
Conseil départemental	Soutien aux écoles de sport	aude.bonnafe@cd31.fr dvas@cd31.fr		Entre le 1er octobre et le 31 décembre	Avoir des licenciés de moins de 16 ans Barème de subvention en fonction du nbre de licenciés de 300€ à 800€	Clubs
Conseil départemental	Soutien aux évènements, manifestations et compétitions	aude.bonnafe@cd31.fr		3 mois avant l'évènement	Si déjà une subvention de fonctionnement, mettre la manifestation dans le fonctionnement	Clubs Comité
Conseil départemental	Aides au fonctionnement des associations sportives	aude.bonnafe@cd31.fr 05 34 33 38 03	Actions favorisant la promotion de la citoyenneté	30 juin si fonctionnement année civile 31 mars si l'activité se fait sur la saison sportive	Faire un courrier qui décrit le fonctionnement du club (les actions faites, comment se distinguer) Faire la demande le plus tôt possible dans la saison	Clubs
Conseil départemental	Objets promotionnels	-	Aide en nature	1 mois avant la date de la manifestation	Coupe médailles, tee shirt, goodies, jeu Pas de tournois interne ou fete de fin d'année	
FDVA 2	Fonctionnement Global	Jean Paul Loubeyres sdjes31-fdva@ac-toulouse.fr	Charges courantes achats de petits matériels, maintien de l'emploi des salariés	13 janv au 20 février 2023	Actions déjà mises en place depuis 1 ans minimum Demandes non éligibles: formation, investissement supérieurs à 500€HT, service pour une population réduite à un type d'adhérents de l'association	Clubs / Comités
FDVA 2	Nouveaux Projets		Nouveau service pour répondre à un besoin pas ou mal satisfait changement d'échelle territoriale des actions		Actions déjà mises en place depuis 1 ans minimum ++ pour projet écologique, développement des usage numériques (hors formation et biens amortissables) participation de nouveaux bénévoles aux instances associatives	Clubs / Comités
ANS		François Durier directeur.ligue@badocc.org 06 27 16 69 66	Attirer de nouveaux licenciés Fidéliser les licenciés Faire du Badminton un levier de santé bien être Promouvoir les valeurs du badminton et l'engagement Projet de Performance Fédéral - Actions sportives	avril 2024?	3 actions maximum Demande minimale de 1500€ (1000€ si ZRR) La demande ne doit pas dépasser 50% du budget de l'action Budget équilibré Actions du 01/01/2024 au 30/06/2025 maximum	Clubs / Comités

Demande comité + club Blagnac – Aussonne – Labège – Castanet – Saint-Orens – Grenade – Leguevin – Muret – Fonsorbes – VCT – Mirail – Colomiers - Ramonville